

Rapport du Président VRV 19.01.2019

A l'exception des courses prévues sur le lac gelé d'Arosa, le calendrier des courses 2018 a pu se dérouler normalement. De très bonnes conditions ont accompagné un nombreux public fidèle notamment aux grands rendez-vous traditionnels. Ainsi, 59 journées de courses ont vu se disputer 396 courses, dont 172 de galop et de 224 de trot.

Leur déroulement a permis de constater les efforts importants consentis par les hippodromes pour la sécurité des chevaux, jockeys et drivers, ainsi que pour le public. Seuls 2 accidents concernant des chevaux sont à déplorer. Ils concernent une glissade dans un tournant et un cheval échappé avant le départ. Par ailleurs, malgré un temps caniculaire, les courses ont pu se disputer normalement, grâce notamment aux mesures préventives prises afin, le cas échéant, d'être en mesure de faire face à un éventuel coup de chaleur.

Nos hippodromes font toujours face à la problématique du nombre de partants dans les courses, en particulier au niveau des sauteurs. Malgré les mesures prises par les fédérations, la situation reste toujours préoccupante et critique, notamment pour les hippodromes traditionnellement orientés sur les courses d'obstacles. De la même manière, l'offre de courses Premium à Avenches s'est révélée en 2018 encore trop abondante. En effet, sur les 168 épreuves de trot Premium disputées, 79 d'entre elles comptaient un effectif inférieur à 10 partants, soit 47% du total. Pour les courses de galop, 42 des 66 épreuves Premium comprenaient 4 à 9 partants, soit 63.6 %. Galopp Schweiz et Suisse Trot sont conscients de la nécessité de prendre des mesures efficaces. Elles doivent apporter des réponses non seulement en ce qui concerne le programme des courses, mais également tous les moyens de conquérir de nouveaux propriétaires.

L'année écoulée confirme également que le pari sur les courses et ses retombées financières, en particulier en ce qui concerne le PMU, reste un élément primordial pour l'existence de notre sport. En 2018, pour la seconde année consécutive, on note un recul du chiffre d'affaires « hors hippodrome » tant en Suisse allemande qu'en Suisse romande, avec, en conséquence, une diminution des revenus provenant de nos accords avec les différentes sociétés de loterie. Ce recul reste toutefois contenu et suit la tendance observée en France, pays dans lequel l'Institution des courses (PMU, France Galop et Le Trot) connaît la plus grave crise de ces 25 dernières années. Les mesures prises concernant l'offre des jeux par le PMU impactent également notre activité en 2019. La décision de réduire globalement et unilatéralement de 20 % le nombre des courses servant de support aux paris comprend une diminution de 40 % des épreuves étrangères. Si les hippodromes de Zürich et de Frauenfeld perdent leurs réunions Premium (au total 15 courses), la réduction du programme Premium à Avenches concerne environ 15 % du total 2018, soit 35 courses. La réduction du nombre d'épreuves sur l'ensemble du programme PMU proposé par les instances françaises (env. 2'700) laisse envisager, par contre, une augmentation du chiffre d'affaires par course.

En conséquence, le programme 2019 comptera une journée en moins à Zürich, et globalement une réduction du nombre de courses et des allocations distribuées de l'ordre de 4 % pour le galop et de 7 % pour le trot. L'année en cours sera animée par 67 journées et demi-journées de courses au cours desquelles environ 375 épreuves, dont 165 de galop et 210 de trot seront organisées.

Enfin, en ce qui concerne le résultat financier de notre Association, l'exercice 2018 dégage un bénéfice de 1'146.83, qui, reporté à nouveau, permet de constater au bilan une fortune au 31.12.2018 de CHF 3'836.43.

Au terme du présent rapport, j'adresse mes remerciements aux Présidents de nos hippodromes ainsi qu'à leurs collaborateurs pour leur immense et précieux travail, ainsi que pour leur dévouement à la cause de notre sport.

A toutes et à tous, je souhaite santé et succès pour l'année 2019.

Votre Président
Jean-Pierre Kratzer

Avenches, le 18 janvier 2019